

Conseil municipal de Sèvremoine

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2021

Nombre de membres du Conseil municipal : 67

Nombre de Conseillers municipaux présents : 58 puis 57

Date de la convocation : 22 octobre 2021

Le jeudi 16 décembre 2021 deux mille vingt et un, à 20 h 00, le Conseil municipal de Sèvremoine, s'est réuni, en séance publique, au nombre prescrit par la loi, à la Renaudière, Espace Renaudin, allée de la Riverette, sous la présidence de Didier Huchon, Maire.

Conseillers municipaux présents : (58) Anne-Marie Avy, Philippe Bacle, Gaetan Barreau, Claire Baubry, Vincent Blanchard, Dominique Bochereau, Céline Bonnin, Cédric Bouttier, Claude Brel, Catherine Brin, Alexandre Brugerolle de Fraissinette(départ à compter de la délibération n°2021-203), Aurélie Brunet, , Richard Cesbron, Cyrille Chiron, André Chouteau, Eric Chouteau, Jean-Michel Coiffard, , Aglaë De Beauregard, Bernard Delage-Damon, Sébastien Desein, Pierre Devêche, Sylvie Dupin de la Guérivière, Christelle Dupuis, Guillaume Fillaudeau, Cécile Fleurance, Jean-Marie Frouin, Christian Gaborit, Geneviève Gaillard, Stéphane Gandon, Claudine Gossart, Chantal Gourdon, Cécile Grelaud, Vincent Guillet, Sabrina Guimbretière, Marianne Guinebretière, Christine Hamard, Didier Huchon, Lydie Jobard, Colette Landreau, Hervé Launeau, Thierry Lebrec, , Isabelle Maret, Benoit Martin, Jean Louis Martin, Sébastien Mazan, Isabelle Mériaux, Chantal Moreau, Paul Nerrière, Alain Pensivy, Tiffany Portemann, Florence Poupin, Marie-Annick Renoul, Christian Rousselot, Thierry Rousselot, Marina Saudreau, Claire Steinbach, Jean-Luc Tilleau, Jérôme Zawadzki.

Conseillers municipaux absents n'ayant pas donné de délégation de vote : (3), Marie David Juchs, Caroline Fonteneau, Dominique Pohnu.

Conseillers municipaux absents ayant donné une délégation de vote : (6)

Absents	Délégation de vote à	Remarques
Guillaume Benoist	Claire Steinbach	
Alexandre Brugerolle de Fraissinette	Pierre Deveche	À compter de la délibération n°2021-203
Georges Brunetière,	Anne Marie Avy	
Emmanuel Guilloteau	Sylvie Dupin de la Guérinière	
Mathieu Leray	Christian Gaborit	
Quentin Mayet	Philippe Bacle	
Virginie Neau	Christelle Dupuis	

Secrétaire de séance : Christian Gaborit

DELIB-2021-188 : Modification d'un représentant de la commune au Centre Social Indigo

Votants	Pour	Contre	Abstention
63	62	0	1

- DESIGNE Mme Anne Marie Avy au Comité du Relais Mission Locale du Centre Social Indigo
- PREND ACTE du retrait de Mme Lydia Sourisseau du Comité du Relais Mission Locale du Centre Social Indigo
- RAPPELLE que les autres représentants de la commune au Centre Social Indigo sont :
 - Chantal Gourdon et Thierry Lebrec au Comité d'animation
 - Florence Poupin au Comité de pilotage Petite enfance
 - Claudine Gossard comme invitée au Comité du Relais Mission Locale

DELIB-2021-189 : Décision modificative n°2 du Budget principal

Votants	Pour	Contre	Abstention
63	48	0	15

- AUTORISE la décision modificative n°2 portant sur l'augmentation de crédits et la diminution de crédits portant sur la réaffectation comptable d'une subvention pour un montant de 58 000 €, la prise en charge d'une dépense par le CCAS d'un montant de 5 220 € et la dotation d'une provision pour les créances dont la valeur probable du recouvrement devient inférieure à sa valeur nette comptable pour un montant de 3 900 €
- AUTORISE Monsieur le Maire ou Madame Chantal Moreau, déléguée aux Achats et Finances, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente ;

DELIB-2021-190 : Déblocage des provisions pour subvention

Votants	Pour	Contre	Abstention
62	60	1	1

- ATTRIBUE une subvention de 600 € au titre de l'année 2021 à l'association Sèvremoine KARATE
- ATTRIBUE une subvention de 500 € au titre de l'année 2021 à l'association Radiocommande Aéronautique des Mauges
- AUTORISE Monsieur le Maire ou Madame Chantal Moreau, déléguée aux Achats et Finances, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente.

DELIB-2021-191 : Ouverture de crédits section investissement – Budget 2022

Votants	Pour	Contre	Abstentions
63	48	0	15

- AUTORISE l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissements, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, et à hauteur des montants indiqués dans le tableau ci-dessus, pour une valeur totale de 2 411 000 € au budget principal, et 735 000 € au budget annexe bâtiments.
- AUTORISE Monsieur le Maire ou Madame Chantal Moreau, déléguée aux Achats et Finances, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente.

DELIB-2021-192 : Actualisation des tarifs de location de salles communales

Votants	Pour	Contre	Abstentions
61	58	1	2

- ACTUALISE le tarif de location pour la salle de loisirs de Saint André de la Marche :
 - Salle des Loisirs : 352 €
 - Salle des Gabelous : 215 €
 - Salles de l'Etang et des Marchetons : 188 €
- RAPPELLE les tarifs applicables de location des salles communales.

DELIB-2021-193 : Recensement de la population Année 2022 - Recrutement d'agents recenseurs et barème de rémunération

Votants	Pour	Contre	Abstention
61	58	1	2

- AUTORISE la création de 6 emplois d'agents recenseurs contractuels du 05 janvier au 26 février 2022,
- FIXE la rémunération desdits agents recenseurs sur la base suivante :
 - 5 € par feuille de logement
 - 40 € par séance obligatoire de formation (demi-journée)
 - 150 € pour la préparation des circuits et la tournée de reconnaissance
 - Indemnités kilométriques pour remboursement des frais de déplacement (barème réglementaire).

DELIB-2021-194 : Plan de développement des compétences des agents 2021-2022

Votants	Pour	Contre	Abstentions
61	59	0	2

- APPROUVE le plan de développement des compétences 2021-2022 des agents de Sèvremoine et de son CCAS.

DELIB-2021-195 : Modification du tableau des effectifs et des emplois permanents

Votants	Pour	Contre	Abstention
60	59	0	1

- AVALISE ces créations et transformations de poste dont :
 - La création d'1 poste de directeur des accueils périscolaires de Montfaucon-Montigné, catégorie C en filière animation à temps non complet,
 - La création de 12 postes d'agents polyvalents de restauration, agents de temps méridiens, agents d'animation périscolaire et entretien des locaux, catégorie C en filière technique à temps non complets,
 - La création en régularisation de recrutement d'1 poste d'agent technique espaces verts, catégorie C en filière technique à temps complet,
 - La diminution d'heures de 2 postes d'agents de cuisine du restaurant scolaire en régularisation,
 - Le changement de grade du poste de chargé de mission informatique et téléphonie pour pouvoir au remplacement du départ du titulaire.
- APPROUVE le nouveau tableau des effectifs et des emplois permanents du personnel de Sèvremoine applicable au 1^{er} janvier 2022.
- IMPUTER les dépenses afférentes sur les crédits inscrits à cet effet au chapitre 012 "dépenses de personnel" du budget principal de la commune

DELIB-2021-196 : Ouverture du télétravail au 1er janvier 2022

Votants	Pour	Contre	Abstention
61	61	0	0

- APPROUVE la mise en place officielle du télétravail au sein de Sèvremoine à compter du 1^{er} janvier 2022,
- VALIDE les critères et modalités d'exercice du télétravail tels que définis et précisés dans la charte du télétravail,
- IMPUTE les dépenses relatives à la mise en œuvre du télétravail au budget principal de la commune.

DELIB-2021-197 : Rapport social unique 2020

- PREND ACTE de la présentation du rapport social unique 2020 de la Commune de Sèvremoine.

DELIB-2021-198 : Attribution des subventions Coup d'pouce jeune 2021 - Complément

Votants	Pour	Contre	Abstention
63	63	0	0

- APPROUVE l'attribution des subventions Coup d'pouce jeune à 3 associations sportives nommées dans le tableau joint, pour un montant total de 220 euros

COMMUNE DELEGUEE	ASSOCIATIONS	NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL PAR COMMUNE DELEGUEE	MONTANT DE LA SUBVENTION
St Germain sur Moine	Les Dynamic's	3	3	60
St Macaire en Mauges	Sports Loisirs Macairois	3	3	60
Torfou	Torfou Tennis de Table	5	5	100
Total	3	11		220

- APPROUVE l'attribution de la subvention Coup d'pouce jeune pour un montant total de 180 euros aux 3 associations culturelles suivantes :

COMMUNE DELEGUEE	ASSOCIATIONS	NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL PAR COMMUNE DELEGUEE	MONTANT DE LA SUBVENTION
St Crespin	Fourberies crespinoises	1	1	20
St Macaire en Mauges	Mac'Air Zik	3	3	60
Tillières	L'Atelier des Fashion Gourd's	5	5	100
Total	3	9		180

DELIB-2021-199 : Convention GRDF – Projet de Pôle Santé – St Macaire en Mauges

Votants	Pour	Contre	Abstentions
62	46	13	3

- VALIDE la Convention pour l'alimentation en gaz de la zone d'aménagement du Pôle Santé et de l'OAP Pasteur à St Macaire en Mauges
- AUTORISE Monsieur le Maire ou M. Paul Nèrière, Délégué à l'Espace Public et du Cadre de Vie délégué à signer ladite convention.

DELIB-2021- 200 : Projet d'extension de la d'activités – Création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) – St André de la Marche

Votants	Pour	Contre	Abstentions
63	57	2	4

- DONNE un avis favorable à la création de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) de la zone d'activités Actipôle Loire à St André de la Marche, sous réserve de ne pas y autoriser l'accueil d'activités commerciales.

DELIB-2021- 201 : Projet d'extension de la zone d'activités Val de Moine 4 – Création d'une Zone d'aménagement concerté – St Germain sur Moine

Votants	Pour	Contre	Abstentions
63	56	1	6

- DONNE un avis favorable à la création de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) de la zone d'activités Val de Moine 4 à Saint Germain sur Moine.

DELIB-2021- 202 : Lotissement « Les jardins de la Poblèrie » - Prix de cession des lots à Sèvre Loire Habitat - Roussay

Votants	Pour	Contre	Abstention
56	55	0	1

- MODIFIE le prix de cession des lots MG 1, 2, 3 et 4 selon le tableau ci-dessous :

N° du lot	Superficie en m ²	Prix de vente € HT	Prix de vente € TTC	TVA sur marge en €
MG 1, 2, 3 et 4	1204	34 545,45	38 000	3 454,55

- IMPUTE cette recette à l'article 7015 « vente de terrains aménagés » du budget annexe « LOTISSEMENT ».

DELIB-2021- 203 : Lotissement « Le Fief Prieur » - TVA sur Marge Cession des lots – St Crespin sur Moine - Modification

Votants	Pour	Contre	Abstention
56	55	0	1

- MODIFIE les prix de cession des lots libres et du macro-lot, selon le tableau présenté ci-dessous,

N° du lot	Superficie (m ²)	Prix de vente HT	Prix de vente TTC	TVA SUR MARGE
LL1	487	35 306,60	41 395,00	6 088,40
LL2	486	35 234,10	41 310,00	6 075,90
LL3	463	33 566,64	39 355,00	5 788,36

LL4	407	29 506,75	34 595,00	5 088,25
LL5	420	30 449,22	35 700,00	5 250,78
LL6	453	32 841,66	38 505,00	5 663,34
LL7	439	31 826,69	37 315,00	5 488,31
LL8	443	32 116,68	37 655,00	5 538,32
LL9	572	41 468,94	48 620,00	7 151,06
LL10	461	33 421,65	39 185,00	5 763,35
LL11	448	32 479,17	38 080,00	5 600,83
LL12	481	34 871,61	40 885,00	6 013,39
LL13	514	37 264,05	43 690,00	6 425,95
LL14	478	34 654,12	40 630,00	5 975,88
LL15	348	25 229,36	29 580,00	4 350,64
LL16	357	25 881,84	30 345,00	4 463,16
TOTAL LOTS LIBRES	7 257	526 119,08	616 845,00	90 725,92

- MODIFIE le prix de cession du macro-lot, selon le tableau présenté ci-dessous,

N° du lot	Superficie (m ²)	Prix de vente HT	Prix de vente TTC	TVA SUR MARGE
Lot unique	1319	9 090,91	10 000	909,09

- PRÉCISE que les montants HT et TTC, ainsi le montant de la TVA sur marge, devront figurer dans les actes de cession des lots, selon le tableau présenté ci-dessus :
- AUTORISE Monsieur le Maire, et ses représentants, à signer les actes préparatoires et notariés relatifs à la vente des lots de l'opération, aux conditions de prix fixées,
- IMPUTE cette recette à l'article 7015 « vente de terrains aménagés » du budget annexe « LOTISSEMENT ».

DELIB-2021- 204 : Orientations d'Aménagements et de Programmation du stade – Acquisition de jardins – St Crespin sur Moine

Votants	Pour	Contre	Abstention
61	60	0	1

- ACQUIERT les parcelles cadastrées 273C 1234 de 278 m², 1235 de 75 m² et 4052 de 44 m², d'une surface globale de 397 m², au prix global de 992,50 €,
- PREND EN CHARGE les frais de géomètre et de notaire,
- AUTORISE Monsieur le Maire, ou ses représentants en charge de l'aménagement et de l'urbanisme, à signer l'acte authentique auprès du notaire du vendeur.

DELIB-2021- 205 : Prolongation de la rue de la Cave – ZAC des Bottiers – St Germain sur Moine

Votants	Pour	Contre	Abstention
57	56	0	1

- PROLONGE la rue de la cave partant de la rue de la Mairie jusqu'au cèdre puis jusqu'à la rue des Bottiers (rue à double sens),
- SUPPRIME la partie sud de la rue de la Cave (depuis le Cèdre jusqu'à la rue de l'Aiguefou),
- AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégataire, à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

**DELIB-2021- 206 : Lotissement privé 90 Rue d'Anjou – St Macaire en Mauges –
Dénomination des nouvelles voies.**

Votants	Pour	Contre	Abstentions
61	59	0	2

- DENOMME les deux nouvelles voies partant de la rue d'Anjou de la manière suivante :
 - Impasse Louise Labé (voie la plus au Sud dans l'opération, à double sens),
 - Impasse Catherine Fradonnet (voie la plus au Nord dans l'opération, à double sens),
- AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégataire, à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

**DELIB-2021- 207 : Lotissement privé Verger Sud – St Macaire en Mauges –
Dénomination des nouvelles voies.**

Votants	Pour	Contre	Abstention
63	63	0	0

- PROLONGE la rue Lucie Aubrac et la rue Eugénie Poilane,
- DENOMME les 2 nouvelles voies :
 - Rue Jeanne Héon-Canonne (voie la plus au Nord, de la rue Eugénie Poilane vers rue Lucie Aubrac, à sens unique),
 - Rue Lucienne Simier (voie la plus au Sud, de la rue Eugénie Poilane vers rue Lucie Aubrac, à double sens),
- AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégataire, à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

DELIB-2021- 208 : Autorisation d'ouvertures dominicales en 2022 – Avis

Votants	Pour	Contre	Abstention
63	63	0	0

- DONNE un avis favorable à la proposition d'accorder cinq dérogations annuelles au repos dominical pour les commerces de détail de Sèvremoine pour l'année 2022 aux dates suivantes :
 - Dimanche 30 janvier 2022 ;
 - Dimanche 18 septembre 2022 ;
 - Dimanche 04 décembre 2022 ;
 - Dimanche 11 décembre 2022 ;
 - Dimanche 18 décembre 2022.

Le Maire, Didier Huchon,

